

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau Séance du Vendredi 14 Juin 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du restaurant du Palais des Congrès de Micropolis à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 2.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h00.

Etaient présents: M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

<u>Etaient absents</u>: M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Dominique SCHAUSS

Procurations de vote:

Mandants: R. STEPOURJINE, Y. DELARUE, A. POULIN, M. ZEHAF

Mandataires: F. TAILLARD, M. DONEY, F. PRESSE, M. LOYAT

Coopération décentralisée avec le camp d'Aqabat Jaber -Subvention annuelle 2019 -Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine

Rapporteur: Christophe LIME, Conseiller communautaire délégué

Commission : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

Inscription budgétaire

BP 2019 et PPIF 2019-2023 BA Déchets « Frais financiers» BA Eau « Subventions versées » BA Déchets : Montant prévu au BP 2019 : 16 000 €

BA Eau : Montant BP 2019 : 64 500 €

Montants de l'opération : 5 000 € au BA Déchets 5 000 € au BA Eau

Résumé:

Depuis 2005, la Ville de Besançon et la Ville de Neuchâtel mènent des actions dans le cadre de la coopération décentralisée avec le camp de réfugiés d'Aqabat Jaber en Palestine. Les domaines d'intervention sont l'eau et l'assainissement, le tourisme et l'éducation. Dans le cadre du transfert de la compétence eau-assainissement à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, il a été validé en 2018 la poursuite des actions de coopération au titre de l'eau et de l'assainissement et l'ajout d'un domaine d'intervention, la gestion des déchets. Il s'agit d'approuver le versement de la subvention 2019 prévue dans la convention cadre 2018-2020 signée par les différents partenaires, à savoir 5000€ au titre de la compétence eau et 5000€ au titre de la compétence déchets pour l'année 2019.

I/ Les axes de coopération pour la période 2018-2020

A/ Volet gestion des déchets

La gestion du ramassage et de l'enlèvement des déchets reste assurée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans le camp.

Il s'agit de développer l'éducation à l'environnement (regroupement des déchets, éco-gestes, tri...) par le biais des habitants, des écoles, des institutions, des associations.

Ce volet sera travaillé et soutenu par l'UNRWA afin :

- d'impliquer la population du camp dans la gestion des déchets,
- d'organiser en 2019 un évènement « grand nettoyage »,
- de remettre à niveau l'évacuation des déchets,
- d'encourager la filière de traitement et de recyclage.

B/ Volet eau et assainissement

- améliorer le fonctionnement du service en assurant un accompagnement et un appui technique,
- réduire le gaspillage,
- améliorer le suivi de la ressource et la connaissance de son fonctionnement,
- s'approprier les bons gestes en matière d'assainissement,
- élaborer des actions et recourir à des outils réalisés localement (Young Men's Christian Association...), les principaux canaux de diffusion étant identifiés : mosquée, réseaux sociaux.

Les autres axes de coopération au titre des compétences Ville de Besançon sont le tourisme, l'éducation et les échanges.

II. Subventions

Le programme de coopération donnera lieu à l'attribution d'une subvention de 10 000€ au titre des compétences communautaires et dans le cadre du dispositif prévu par la loi Oudin-Santini. Elle sera versée au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) pour l'année 2019 : 5000€ au titre du budget annexe de l'eau et 5000€ au titre du budget annexe déchets.

III. Plan de financement prévisionnel 2019

Dépenses prévisionnelles	
Désignation	Montant
Education	5000,00 €
Tourisme solidaire	15 085,00 €
Eau et Assainissement	5 000,00€
Gestion des déchets	5 000,00€
Echanges	10 000,00 €
Sous-total hors valorisation	35 085 ,00 €
Valorisation	10 000,00 €
Total avec valorisation	45 085,00 €
Ressources prévisionnelles	
Apports	Montant
Ville de Besançon - Relations Internationales	15 085,00 €
CAGB - Déchets	5 000,00€
CAGB - Eau et Assainissement	5 000,00 €
Ville de Neuchâtel	10 000 ,00 €
Sous-total hors valorisation	35 085,00 €
Valorisation	10 000,00 €
Total avec valorisation	45 085,00 €

M JL. FOUSSERET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 €, soit 5 000 € au titre du budget annexe eau et 5 000 € au titre du budget annexe déchets.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU

18th Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 25 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend pas part au vote: 1